(Groupe de l'Alliance Française)

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1912-1913.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LA FONTAINE ET SES FABLES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1913 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, et 11 heures.

STE MARIE, Archeveche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et—Bénédiction après le messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION(Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe pres Roman,
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition de Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL,
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M.

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes à 6. 7,30 et à 8 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à 9 h. Mercredi soir séance à 7:45.

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, Municipal Office Building, Nouvelle-Orléans—Les écoles publiques s'ouvriront pour la session 1912-1913 le Lundi, 23 sept., 1912 à 9 heures a. m.

Les commençants et les élèves qui sont à l'école depuis sept ans doivent présenter des certificats de vaccination faite avec succès.

L'examen d'élèves conditionnés pour les écoles supérieures et des postulants aux écoles normales et supérieures aura lieu pendant la semaine commençant le 16 sept. 1912.

Les principaux et les professeurs des écoles normales et supérieures doivent se rapporter pour l'exercice de leurs fonctions le Lundi, 16 Sept. 1912.

Les principaux et vice-principaux sont enjoints de se présenter devant le surintendant Samedi, le 21 Sept., 1912, à 10 a m. à l'Ecole Supérieure des Garçons.

J. M. GWINN, Surintendant.
à 6 sept au 23 sept

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Audubon et Maple, (dans le carré, des rues) Burthe et Broadway

Julian B Strauss vs Mme Kate Halliday, veuve de Horace Vallas

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,544 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. Nos 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 sept 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 78 Greenville, borné par les rues Audubon, Burthe, Maple et Broadway, désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan d'arpentage dressé par H. W Reynold, député voyer de ville, daté du 30 mars 1903 annexé à un acte de vente passé devant A. W. Cooper, notaire, daté du 8 mai 1905. Ledit lot s'adjoignant l'un l'autre et mesurant chacun, suivant ledit croquis, trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No 20 forme le coin des rues Maple et Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Martin H. Manion, avocat pour le demandeur.
23 août—23 30—sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terrain de Valeur du Troisième District.

Sur la rue Doers,

(Dans l'ilet: rues Magistrat ou Dorgenois, Eads ou Hunter et Vertu.)

Greater New Orleans Homestead Association vs William Manson et Mary Jones Manson, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 101,404 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent en aucune façon, dans le Troisième District de cette ville, carré No 1315, borné par les rues Magistrat ou Dorgenois, Eads ou Hunter, Vertu et Doers, désigné par le No 6 sur un plan de voierie dressé par Edgar Pilié, voyer, le 5 décembre 1908, attaché à un acte de vente devant J. B. Rosser Jr, notaire, le 9 décembre 1908, lequel dit lot de terrain commence à une distance de 145 pieds 5 pouces et 2 lignes du coin des rues Rocheblave et Doers et mesure 29 pieds de face sur la rue Doers par une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Mooney & Janvier, avocats pour la demanderesse.
6 sept—6 7 8 11 13 20 27—oct 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 2729 et 2731 rue Delachaise, entre Magnolia et Clara.

James M. Brown vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 101,232— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No trois, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana, ledit lot étant désigné par la lettre B, 1, sur un devis fait par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte par-devant E. L. Weil, notaire, le 5 juillet 1910, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds cinq pouces sept lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds de largeur sur la ligne du fond, par cent vingt-et un pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot A, et cent vingt-six pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot C 1.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
16 août—16 17 23 30 - sept 6 13 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Edwin James Larkin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — Nos 101,398—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lota W. Larkin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall, Monroe et Lemann, avocats.

8 sept—8 15 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 423 et 435 avenue Atlantique (dans le carré borné par l'avenue Pacifique, les rues Alix et Eliza.

Ideal Savings and Homestead Association vs Mme Annie Hildebrand, épouse de William Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,274 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans le carré No 77, borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos neuf et dix du carré No 11, sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 17 mars 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et suivant lequel lesdits lots mesurent chacun trente-et-un pieds (31) sept (7) pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt-trois (123) pieds huit (8) pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
William A. Wenck, avocat pour la demanderesse.
23 août—23 30—sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1430 et 1432 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin.

Emile L. Schleider vs J. Vic Leclere'

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 100,794—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville dans le carré No 114 borné par les rues Constance, Annunciation, Terpsichore et Robin, désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 4 décembre 1850 et déposé comme plan No 44 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire de cette ville, désignés par les numéros sur un plan dressé par Pilié et Depouilly architectes, daté le 14 mai 1866 et déposé pour référence au bureau de André Hero, Jr., notaire public de cette ville, comme plan No. 12 selon lequel dit plan, les dits lots se touchent et mesurent chacun 28 pieds, 9 pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles en mesures américaines.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John P. Sullivan & A. Landry, avocats pour le demandeur.
31 août—31—Sept 6, 13, 20, 27—Oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1221 rue Nord Prieur entre les rues Hopital et Quartiers.

J. L. Warren Woodville vs Mlle Ida L. Gaudry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 101,486—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 268, borné par les rues Prieur, Johnson, Hôpital et Quartier, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Persac, daté le 27 décembre 1867, et déposé dans le bureau de Dreyfous, notaire, décédé, mesurant en mesure américaine quarante-huit pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Prieur sur cent quarante-sept pieds huit pouces et quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—I. En argent comptant pour payer la réclamation du demandeur soit cinq cents dollars à 8 0/0 par an d'intérêt depuis le 28 octobre 1911 jusqu'à paiement, ainsi que 10 0/0 du dit montant du capital et intérêt pour les frais d'avocat, les dépenses du procès et de la vente et les taxes, s'il y en a, sur ladite propriété.

II. Et en termes en crédit pour payer une note de douze cents dollars datée du 28 octobre 1911, payable un an après sa date avec 8 0/0 par an d'intérêt depuis sa date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété, ainsi que la réclamation du demandeur (l'intérêt sur ladite note à la charge de l'acheteur depuis la date de la vente).

III. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur place.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Woodville et Woodville, avocat du demandeur.
30 août—30 31—sept 6 13 20 27—oct 2 3

ANNONCES JUDICIARES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 538 avenue Howard, entre les rues Camp et Magasin.

Manasses Leopold vs Mme Mary Elina Simpson, épouse divorcée de Louis Simcer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,533—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et s'y rattachent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Howard, les rues Magazine, Poeyfarre et Camp, désigné par la lettre B, selon le plan de voierie dressé par A. de Armas, voyer, le 6 mai 1881, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Howard sur une profondeur de 105 pieds sur le côté le plus près de la rue Magazine, puis 59 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et se dirigeant vers la rue Magazine, puis 6 pieds 5 pouces 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Magazine et se dirigeant vers la rue Poeyfarre, puis 91 pieds 11 pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et se dirigeant vers la rue Camp; puis 111 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne de profondeur le séparant du lot A. Le dit lot est composé de tout le lot original No 2, et d'une partie (5 pieds par 32 pieds 3 pouces) de l'allée commune, et d'une partie (6 pieds 5 pouces 2 lignes par 91 pieds 11 pouces) du lot original No 4 et portant le No municipal 538 Ave Howard (autrefois rue Delord).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Arthur B. Leopold, avocat du demandeur.
13 sept—13 20 27—oct 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 1313 rue St-Thomas, entre les rues Melpomène et Thalie.

William T. Nolan, agent, vs Roseline Pizzitolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,469—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Thomas, Annonciation, Edwards (maintenant Melpomène) et Benjamin (maintenant Thalie) lequel lot de terre est composé du lot original dix (10) et une partie du lot onze (11) du carré No 9, sur un plan dressé par Chas T. Zimple, député voyer général, daté du 19 décembre 1834, et lequel lot mesure en mesures américaines 30 pieds, trois pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est désigné par la lettre B, sur un certain croquis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 21 décembre 1910 et annexé devant Félix Dreyfous, notaire, à un acte de vente de propriété de Roseline Pizzitolo à Mme Thérèse Nicosia, daté le 7 janvier 1911.

Les améliorations sur la propriété ci-décrite portent le No municipal 1313 rue St Thomas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
C. Marinoni Jr avocat pour le demandeur.
31 août—31—sept 1 6 13 20 27 —oct 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal —— rue Painters

(Dans l'ilet rues Arts, Miro et Galvez).

The People's Homestead Association vs Mme Elisabeth Geller, épouse de Michel Diebold Jr, et Michel Diebold Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 101,456 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 1065, borné par les rues Painters, Arts, Miro, (autrefois Johnson) et Galvez, (autrefois Grant ou Genius), mesurant quarante trois pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Painters sur 110 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
6 sept—6 13 20 27—oct 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 2734 et 2736 rue Amélia, entre les rues Magnolia et Clara.

James Brown vs Joseph G. Duquesnay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 101,365— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses, améliorations, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 2, sur un plan dudit carré fait par D. E. Seghers et fils, voyer le 22 juillet 1908, ledit lot étant désigné par le No dix sur ledit plan, borné par les rues Amélia, Clara, Peniston et Magnolia, et mesure trente pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Amélia, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, deux pouces et une ligne sur le côté du lot numéro neuf et quatre-vingt-dix pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkinspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
16 août—16 17 23 30—sept 6 13 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Fitzsimmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 97,675. — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Père Thomas J. Weldon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McCloskey & Benedict, avocat.

8 sept—8 13 17

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express